145, rue King Est, bureau 400, Toronto, ON M5C 2Y7 Tél. : 416 947-1212

agnicoeagle.com

Symbole boursier : **AEM (NYSE et TSX)**

Pour tout complément d'information : **Relations avec les investisseurs**
416 947-1212

AGNICO EAGLE ANNONCE UN INVESTISSEMENT DANS COLLECTIVE MINING LTD.

Toronto (17 mars 2025) – Mines Agnico Eagle Limitée (NYSE : AEM, TSX : AEM) (« Agnico Eagle ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a convenu de souscrire 4 741 984 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») de Collective Mining Ltd. (« Collective ») dans le cadre d'un placement privé sans courtier au prix de 11,00 $ CA l'action ordinaire pour une contrepartie totale de 52 161 824 $ CA (le « placement privé »). Parallèlement à la clôture du placement privé, Agnico Eagle exercera tous les bons de souscription d'actions ordinaires de Collective (chacun étant un « bon de souscription ») qu'elle détient actuellement pour acquérir 2 250 000 actions ordinaires supplémentaires à un prix de 5,01 $ CA par action ordinaire pour une contrepartie totale de 11 272 500 $ CA. La clôture du placement privé doit normalement avoir lieu le 20 mars 2025 ou vers cette date et est assujettie à certaines conditions.

Agnico Eagle continue de mettre l'accent sur son portefeuille de projets de croissance interne de grande qualité et complète son portefeuille de projets par une stratégie d'acquisition de positions stratégiques dans des projets à fort potentiel géologique. L'investissement dans Collective donne à Agnico Eagle une exposition à un projet d'exploration aurifère à un stade précoce en Colombie, dirigé par une équipe qui a fait ses preuves, dans une région qui possède une longue tradition d'exploitation minière. Grâce à cet investissement, Agnico Eagle continue d'évaluer le fort potentiel géologique du projet, ainsi que le territoire.

Agnico Eagle détient actuellement 5 726 235 actions ordinaires et 2 250 000 bons de souscription. À la clôture du placement privé et à la suite de l'exercice des bons de souscription détenus par Agnico Eagle, cette dernière détiendra 12 718 219 actions ordinaires et aucun bon de souscription, ce qui représente environ 14,99 % des actions ordinaires émises et en circulation avant dilution.

Dans le cadre de son investissement initial dans Collective le 24 février 2024, Agnico Eagle et Collective ont conclu une entente sur les droits des investisseurs (l'« entente sur les droits des investisseurs ») qui conférera certains droits à Agnico Eagle, à condition que cette dernière maintienne certains seuils de propriété dans Collective, notamment : (a) le droit de participer à des opérations de financement par actions et d'augmenter ses avoirs en action concernant l'émission de titres de participation dilutifs, afin de maintenir sa participation *au prorata* dans Collective au moment de ce financement ou d'acquérir une participation pouvant atteindre 9,99 % après dilution partielle dans Collective; et (b) le droit (qu'Agnico Eagle n'a pas l'intention d'exercer à l'heure actuelle) de nommer une personne au conseil d'administration de Collective (ou deux personnes, si le conseil d'administration de Collective passe à huit administrateurs ou plus). À la clôture du placement privé, l'entente sur les droits des investisseurs sera modifiée afin d'augmenter le plafond de participation dans le droit de participation et le droit d'augmentation de

ses avoirs en action décrit au point a) ci-dessus de 9,99 % à 14,99 % après dilution partielle pour correspondre au niveau de propriété d'Agnico Eagle au moment de la clôture.

Agnico Eagle acquiert les actions ordinaires à des fins de placement. Selon les conditions du marché et d'autres facteurs, Agnico Eagle peut, de temps à autre, acquérir des actions additionnelles ou d'autres titres de Collective, ou encore disposer d'une partie ou de la totalité des actions ordinaires ou des autres titres de Collective qu'elle détient à ce moment.

Une déclaration selon le système d'alerte sera déposée par Agnico Eagle conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour obtenir un exemplaire de la déclaration selon le système d'alerte, veuillez communiquer avec :

Mines Agnico Eagle Limitée
a/s Relations avec les investisseurs
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7
Téléphone : 416 947-1212
Courriel : investor.relations@agnicoeagle.com

Le siège social d'Agnico Eagle est situé au 145, rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario), M5C 2Y7. Le siège social de Collective est situé au 82 rue Richmond Est, 4e étage, Toronto, Ontario, M5C 1P1.

À propos d'Agnico Eagle

Agnico Eagle est une société canadienne d'exploitation aurifère de premier plan, et le troisième producteur aurifère en importance dans le monde qui produit des métaux précieux extraits d'exploitations situées au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, où elle possède un pipeline de projets d'exploration et de développement de grande qualité. Agnico Eagle est un partenaire de choix au sein de l'industrie minière, reconnu mondialement pour ses pratiques de développement durable de premier plan. Fondée en 1957, la société a toujours créé de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 17 mars 2025. Certains des énoncés du présent communiqué, désignés ci-après « énoncés prospectifs », sont des énoncés prospectifs au sens attribué au terme « forward-looking statements » dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Ces énoncés se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « pourrait », « fera » ou d'expressions similaires.

Les énoncés prospectifs compris dans le présent communiqué incluent notamment, mais sans s'y limiter, les énoncés relatifs à la date de clôture du placement privé prévue, à l'exercice des bons de souscription détenus par Agnico Eagle, à la participation d'Agnico Eagle dans Collective au moment de la clôture du placement privé et à l'exercice des bons de souscription et à l'acquisition ou la cession par Agnico Eagle de titres de Collective à l'avenir.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à

laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de leur publication. À moins que la loi ne l'exige, Agnico Eagle n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.